

Ayant pris connaissances du projet de zone logistique portée par la SAS Aménagement Carcassonne Régéal sur la zone de Salvaza à Carcassonne, l'association Carcassonne Citoyenne Écologique et Sociale exprime ici un avis : DEFAVORABLE.

Ayant pris connaissance de l'étude d'impacts découlant du diagnostic écologique réalisé en 2022, nous pointons ici des éléments à reconsidérer.

- Il est impensable que ce projet ne soit pas soumis à « Dérogation Espèces Protégées ». En effet, le projet détruira non seulement des individus de couleuvre à échelon (*Zamenis scalaris*) et de Lézard catalan (*Podarcis liolepis*) mais aussi les habitats de chasse et de nourrissage de nombreux oiseaux et chiroptères protégés.
- La population de Couleuvres à échelon est d'autant plus menacée que cette espèce, très sujette à l'écrasement verra une augmentation forte du trafic routier due à la plateforme logistique qui entrainera très certainement la destruction de cette population.
- Les enjeux « oiseaux » du groupe des fringilles, bien présents sur site en reproduction et nourrissage sont sous-évalués dans le diagnostic écologique et l'étude d'impact. Les espèces de ce groupe sont classées en enjeux faibles à modérés au niveau régional et doivent donc faire l'objet d'une ré-évaluation dans le cadre de ce projet.
- Un couple nicheur de Rolliers d'Europe (*Coracias garrulus*) est observé sur site en 2024, ainsi qu'un individu de Busard des roseaux en nourrissage. Ces données sont manquantes dans les inventaires de l'étude d'impact et donc ne sont pas pris en compte dans les enjeux.
- Le Lézard ocellé (*Timon lepidus*), espèce à très fort enjeux régional, sujette d'un Plan National d'Action, est présent à 1,5 km. Compte tenu de sa capacité de dispersion il doit être considéré présent sur site même s'il n'a pas été contacté lors de l'inventaire.

En complément des arguments liés à la biodiversité, aux écosystèmes, précisons que ce projet va également entraîner l'imperméabilisation de 18 hectares de bonnes terres cultivées en agriculture bio au sud de la ZAE Lannolier.

De plus, ce projet engendrera 700 mouvements de camions par jour et 1380 pour les véhicules légers supplémentaires (chiffres promoteur). Nous assisterons donc à une très forte augmentation du trafic routier sur certains axes (rocade, D119 direction Montréal, D118 direction Limoux), avec les effets induits que nous connaissons : hausse de la pollution de l'air et de la pollution sonore.

Enfin, ce projet prévoit des entrepôts de stockage avec à la clef des emplois certes mais ultra-précaires dont les conditions sont désormais bien connues : cadences infernales, fort turn-over, payés au SMIC, aucune évolution de carrière et avec autant d'accidents du travail que le BTP.

Nous refusons ce modèle de développement qui met en concurrence emplois paysans et emplois industriels, sans jamais poser la question de leur utilité sociale ni de leurs conditions de travail. Un tel projet apparait en décalage total avec les enjeux d'aujourd'hui et d'un futur proche, à savoir : souveraineté alimentaire, lutte contre le réchauffement climatique et contre l'érosion de la biodiversité. Arrêtons d'artificialiser des terres qui aujourd'hui nous nourrissent !